



OUVERT AU PUBLIC

1994 - 2024 30 ans des lois de bioéthique

**Quels progrès demain
et quelles questions pour les
citoyens, les patients et
les professionnels ?**

**1er colloque inter-régional
d'éthique en santé**

BRETAGNE - NORMANDIE

11 octobre 2024
Palais des Congrès Le grand Large
Saint-Malo



eren@unicaen.fr
ereb@chu-brest.fr



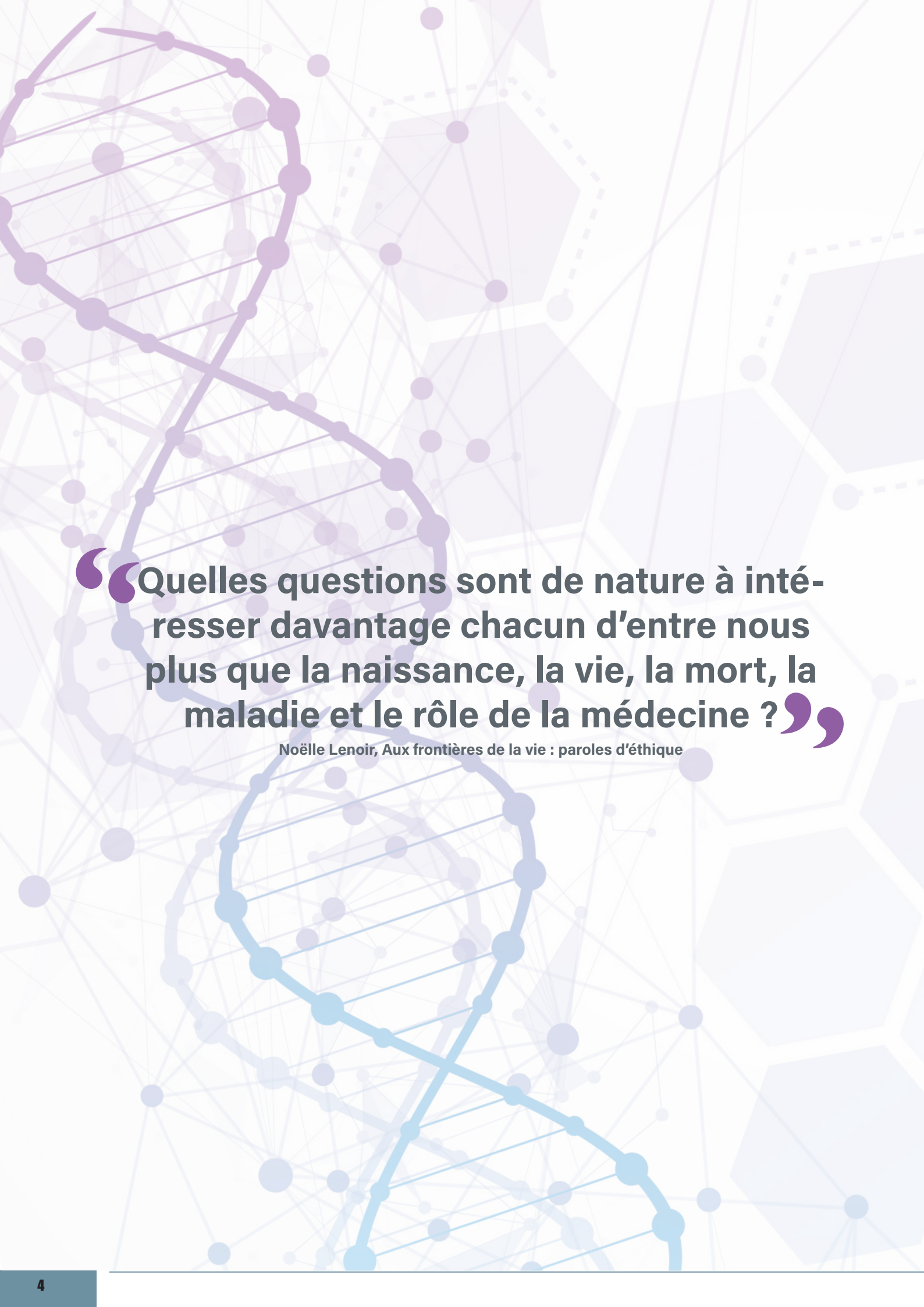
© EREN, EREB 2024

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système d'extraction ou transmise, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, par photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite de l'éditeur.



Sommaire

PRÉSENTATION.....	p. 5
QUI SOMMES NOUS ?	p. 6
LE COMITÉ D'ORGANISATION	p. 7
COMITÉ SCIENTIFIQUE	p. 8
LE CONTEXTE	p. 9
SYNTHÈSE.....	p. 10
LES INTERVENANTS.....	p. 12
LES PARTENAIRES	p. 15
LA LOGISTIQUE	p. 17
LA DIFFUSION.....	p. 18
INSCRIPTION.....	p. 19



“Quelles questions sont de nature à intéresser davantage chacun d’entre nous plus que la naissance, la vie, la mort, la maladie et le rôle de la médecine ?”

Noëlle Lenoir, *Aux frontières de la vie : paroles d'éthique*

PRÉSENTATION

LA BIOÉTHIQUE

Le terme « bioéthique » est la conjugaison de deux notions issues du grec ancien : bios signifiant la vie et éthos en référence à la morale, aux mœurs.

V.R. Potter, biologiste et cancérologue, qui « inventa » le terme bioéthique au début des années 70, la voyait comme « une éthique globale pour la survie de l'être humain et de la planète ». Il souhaitait une alliance entre sciences biologiques et éthique, entre sciences et humanités, et un contrôle social des savoirs et des progrès scientifiques.

La France structure sa réflexion dès les années 70, précipitée en 1982 par la naissance du premier enfant conçu par fécondation artificielle. Pionnière en la matière, elle est le premier pays à instituer une instance à vocation permanente en 1983, le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE) qui va jouer un rôle de premier plan dans la

construction du droit français de la bioéthique. Puis, seront mis en place les espaces régionaux de réflexion éthique, avec pour mission d'organiser la formation, l'information et le débat public sur les sujets d'éthique en santé.

Quels progrès demain pour les citoyens, les patients et les professionnels ?...

Dans les dernières décennies, les questions soulevées par les progrès médicaux (procréation, génétique, médecine prédictive, neurosciences, intelligence artificielle...) portent de plus en plus sur la définition et le devenir de notre humanité. Ainsi, le slogan des Etats Généraux de la Bioéthique en 2018 était-il : « Quel monde voulons-nous pour demain ? »

En effet, l'évolution contemporaine de la médecine a déplacé les frontières de l'intervention thérapeutique : en amont de la maladie (dépistages, prévention, procréation...) et en aval (fin de vie, réanimation, transplantations d'organes...). Dans la plupart de ces domaines, les enjeux sont autant, voire davantage, sociétaux que médicaux ! L'intervention de la médecine aux frontières de l'existence accroît le champ de notre responsabilité collective et transforme les pratiques médicales en problèmes de société à forts enjeux moraux (qui doit naître et mourir et dans quelles conditions ?). Ainsi, les questions soulevées par ces pratiques doivent être discutées de façon rationnelle et pluraliste.

...en débattre aujourd'hui !

Aujourd'hui, la bioéthique sous-ensemble de l'éthique en santé, concerne les questions soulevées par l'émergence des nouvelles biotechnologies et les questions que posent l'application à l'homme de ces avancées scientifiques. Elle a ainsi pour objet d'explorer des questions suscitées par l'avancement et l'application des technosciences biomédicales, et d'analyser le passage entre ce « qui est possible » et « ce qui doit être ».

L'année 1994 est marquée par l'adoption des trois premières lois de bioéthique, cadre légal qui sera régulièrement révisé pour s'adapter aux nouveaux enjeux posés par les avancées de la science et de la médecine. Ces lois définissent les règles à suivre sur le don d'organes, la procréation médicalement assistée (PMA), le diagnostic prénatal. La quatrième version de la loi de bioéthique a été promulguée en août 2021, soulevant déjà de nouvelles questions sur l'AMP, le don, et la place des personnes vulnérables.

QUI SOMMES NOUS ?

Les Espaces de Réflexion Éthique

Créés dans le cadre des lois de bioéthique du 6 août 2004, les Espaces de Réflexion Éthique Régionaux sont des acteurs clés de la bioéthique et de la réflexion éthique sur le territoire français. Il leur revient en effet de contribuer à développer, à l'échelle de leur région, une véritable culture éthique chez les professionnels de santé, du médico-social, du social et également dans le grand public.

A ce titre, ils assurent des missions de formation, de documentation et d'information, de rencontres et d'échanges mêlant plusieurs disciplines. Ils participent à l'organisation de débats publics pour favoriser l'information et la consultation des citoyens sur les questions de bioéthique. Ils jouent également un rôle « d'observatoires régionaux » des pratiques en matière d'éthique.

L'**Espace de réflexion éthique de Bretagne (EREB)** a été officiellement lancé par le directeur général de l'ARS Bretagne le 16 avril 2014. Celui-ci a arrêté sa localisation au CHRU de Brest par une décision de 2012. L'EREB a pris la suite de l'Espace éthique de Bretagne Occidentale (EEBO) créé en octobre 2004. Cet espace est porté par Cyril Hazif-Thomas, directeur et Cyndi Donnart, coordinatrice.

L'**Espace de Réflexion Éthique de Normandie (EREN)** a été constitué fin 2016, fusion des espaces éthiques Haut et Bas Normands. Cet espace éthique a été créé, conformément à l'article L. 1412-6 du code de la santé publique. Le portage de cette création a été confié au Pr Grégoire Moutel, et à M. Guillaume Grandazzi. Le Pr Grégoire Moutel a été élu directeur de cet espace éthique et Mme Mylène Gouriot en est la coordonnatrice. L'EREN dispose d'un siège au CHU et à la faculté de santé de Caen et d'une antenne au CHU de Rouen.

LE COMITÉ D'ORGANISATION



Grégoire Moutel, directeur de l'EREN, est médecin hospitalo-universitaire, Professeur en médecine légale et droit de la santé, à l'université Caen Normandie. Il est chef du service de médecine légale (consultation unité médico judiciaire et Institut médico-légal) au CHU de Caen. Spécialiste des questions de prise en charge des victimes de violences et des questions d'éthique en santé, il est également Membre du comité d'éthique de l'Inserm et ancien membre du comité de déontologie de l'INCA. Responsable au sein de l'équipe de recherche Inserm U1086 Anticipo, ses travaux portent sur la décision médicale, l'évaluation des pratiques professionnelles sous l'angle de l'évolution de la relation soignant-soignés, des questions d'éthique clinique, d'intégrité scientifique et d'éthique dans les politiques et organisation de santé publique.



Cyril Hazif-Thomas, directeur de l'EREB (Bretagne, Brest) et coordonateur principal de la Conférence Nationale des Espaces de Réflexion Éthique Régionaux (CNERER). Il est psychiatre du sujet âgé, gériatre, docteur en droit, président du comité éthique du CHRU de Brest. Il a à ce titre animé de nombreux débats en région et promu la démocratie en santé. Il partage son exercice entre la clinique hospitalière du sujet âgé et la pratique et l'enseignement de la réflexion éthique et du droit de la santé. Il est également président de la Société Médicopsychologique et de l'association Breizh IA.



Guillaume Grandazzi, responsable scientifique et éditorial de l'EREN et membre de son Conseil d'orientation. Maître de conférences en sociologie à l'UFR Santé de l'Université Caen Normandie, il est également sociologue de la santé, co-responsable de l'axe « Santé, corps, société » du Centre de Recherche Risques et Vulnérabilités (CERREV UR 3918), du master Ethique en santé et du DU Ethique des sciences de la vie : soin, santé, société.



Hubert Stephan, ancien président du CISS Bretagne, représentant des usagers dans le médico-social puis dans le sanitaire, retraité, président du Conseil d'Orientation de l'Espace de Réflexion Éthique de Bretagne.



Gilles Raoul-Cormeil, professeur des Universités, en poste à la faculté de droit de Caen, enseigne le droit civil. Ses travaux portent sur la protection juridique des vulnérables et le droit de la biomédecine. Membre du Groupe de travail interministériel sur la protection juridique des majeurs présidé par Mme Anne Caron-Déglièse, avocate générale à la Cour de cassation (2018). Directeur de l'École doctorale DROIT NORMANDIE, directeur du Diplôme Universitaire « Mandataire judiciaire à la protection des majeurs », à l'Université de Caen, co-directeur du Master 2 « Droit civil, Protection des personnes vulnérables », à l'Université de Caen avec Mme Laurence Mauger-Vielpeau puis Mme Fanny Rogue, membre du groupe d'éthique clinique du CHU de Caen et du COPIL de l'Esp. de Réflexions Éthique de Normandie.



Mylène Gouriou, coordinatrice de l'EREN et coordonnatrice associée de la Conférence Nationale des Espaces de Réflexion Éthique Régionaux (CNERER). Philosophe et diplômée en éthique, elle est chargée d'enseignement à l'UFR Santé de l'Université de Caen Normandie Elle participe à des projets de recherche et à des publications ainsi qu'aux actions de formation et de sensibilisation en éthique destinées aux professionnels du territoire.



Cyndi Donnart, coordinatrice de l'EREB. Elle est psychologue auprès de personnes en situation de handicap, et diplômée en éthique et en droit. Elle assure le pilotage de la cellule de soutien éthique bretonne. Elle participe aux actions de sensibilisation, de formation et de valorisation scientifique menées en région dans le domaine de l'éthique. Elle a fait partie du comité de suivi des états généraux de la bioéthique, en Bretagne, en 2018.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Annick Bateau, professeur émérite de droit, Université Caen Normandie

Jean-Michel Boles, professeur émérite de réanimation, Université de Bretagne Occidentale, ancien président du comité d'éthique du CHRU de Brest, ancien co-fondateur et co-directeur de l'EEBO, ancien directeur de l'EREB

Jean-Bernard Demontrond, Conseil National de l'Ordre des Médecins Normandie, médecin hospitalier à domicile HAD et risques médicaux chez LNA santé

Cindy Donnart, coordinatrice de l'EREB. Elle est psychologue auprès de personnes en situation de handicap, et diplômée en éthique et en droit. Elle assure le pilotage de la cellule de soutien éthique bretonne. Elle participe aux actions de sensibilisation, de formation et de valorisation scientifique menées en région dans le domaine de l'éthique. Elle a fait partie du comité de suivi des états généraux de la bioéthique, en Bretagne, en 2018.

Myène Gouriot, coordinatrice de l'EREN et coordonnatrice associée de la Conférence Nationale des Espaces de Réflexion Éthique Régionaux (CNERER). Philosophe et diplômée en éthique

Guillaume Grandazzi, responsable scientifique et éditorial de l'EREN, maître de conférences en sociologie à l'UFR Santé de l'Université Caen Normandie, il est également sociologue de la santé, co-responsable de l'axe « Santé, corps, société » du Centre de Recherche Risques et Vulnérabilités (CERREV UR 3918)

Cyril Hazif-Thomas, directeur de l'EREB et coordonnateur principal de la Conférence Nationale des Espaces de Réflexion Éthique Régionaux (CNERER), psychiatre du sujet âgé, gériatre, docteur en droit, président du comité éthique du CHRU de Brest, président de la Société Médicopsychologique et de l'association Breizh IA

Laetitia Marcucci, enseignante-chercheuse en philosophie, UFR Médecine, Université de Rennes, co-rédactrice en chef de la revue Ethique&Santé

Grégoire Moutel, directeur de l'EREN, médecin hospitalo-universitaire, professeur en médecine légale et droit de la santé, à l'université Caen Normandie, chef du service de médecine légale (consultation unité médico judiciaire et Institut médico-légal) au CHU de Caen

Gilles Raoul-Corneil, professeur de droit, Université Caen Normandie

Jean-Philippe Rigaud, médecin hospitalier, réanimateur et chef du service de Médecine Intensive du CH de Dieppe, président du Conseil d'Orientation de l'EREN

Fanny Rogue, maître de conférences, professeur de droit, Université de Caen

Hubert Stephan, ancien président du CISS Bretagne, représentant des usagers, président du Conseil d'Orientation de l'EREB.

Gérald Viquesnel, anesthésiologie-réanimation chirurgicale, Centre Hospitalier et Universitaire de Caen, département Anesthésie-réanimation

LE CONTEXTE

Quel
progrès pour
demain ?

A l'occasion des 30 ans des lois de Bioéthique de 1994, l'Espace de Réflexion Ethique de Normandie et l'Espace de Réflexion Éthique de Bretagne se sont réunis pour proposer un colloque sur **sur la place de la bioéthique face au progrès scientifique et aux demandes sociales.**

Quelles conséquences l'évolution des lois de bioéthique ont-elles eu, ont-elles ou auront-elles demain sur la société, les patients, les professionnels et les citoyens ? Quelles questions se posent aujourd'hui à propos des innovations ou évolutions de demain ?

En 2018, Jean Léonetti présentait les enjeux de l'avenir de la bioéthique : «La recherche médicale a toujours suscité chez l'homme crainte et espérance. Jamais jusqu'alors l'homme n'avait pu aussi profondément modifier l'homme. La mondialisation permet la diffusion des connaissances dans un espace marchand où l'on observe des pratiques non éthiques. Les démocraties elles-mêmes apprécient différemment l'ensemble des problèmes. Faut-il autoriser ce qui est permis ailleurs ? Peut-on encore interdire ? Il nous faut accepter le conflit de valeurs avec mise en tension du principe d'autonomie et une éthique de la vulnérabilité pour protéger le plus faible.» (Académie des Sciences et Lettres de Montpellier Bull. Acad. Sc. Lett. Montp., vol. 49, 2018)

La réflexion sur ce que le progrès technique permet et sur ce qu'il est souhaitable d'accepter reste indéniablement d'actualité.

Les 30 ans des lois de Bioéthique sont l'occasion de s'interroger collectivement sur les conséquences sociales, politiques, philosophiques et éthiques des évolutions législatives d'hier, d'aujourd'hui et peut-être de demain.

SYNTHÈSE

Présentation du colloque

1

A l'occasion des **30 ans des lois de Bioéthique de 1994**, l'**Espace de Réflexion Éthique de Normandie** et l'**Espace de Réflexion Éthique de Bretagne** se sont réunis pour proposer un colloque sur la place de la bioéthique face au progrès scientifique et aux demandes sociales.

Quelles conséquences l'évolution des lois de bioéthique ont-elles eu, ont-elles ou auront-elles demain sur la société, les patients, les professionnels et les citoyens ? Quelles questions se posent aujourd'hui à propos des innovations ou évolutions de demain ?

En 2018, Jean Léonetti présentait les enjeux de l'avenir de la bioéthique : «La recherche médicale a toujours suscité chez l'homme crainte et espérance. Jamais jusqu'alors l'homme n'avait pu aussi profondément modifier l'homme. La mondialisation permet la diffusion des connaissances dans un espace marchand où l'on observe des pratiques non éthiques. Les démocraties elles-mêmes apprécient différemment l'ensemble des problèmes. Faut-il autoriser ce qui est permis ailleurs ? Peut-on encore interdire ? Il nous faut accepter le conflit de valeurs avec mise en tension du principe d'autonomie et une éthique de la vulnérabilité pour protéger le plus faible.» (Académie des Sciences et Lettres de Montpellier Bull. Acad. Sc. Lett. Montp., vol. 49, 2018)

Les 30 ans des lois de Bioéthique sont l'occasion de s'interroger collectivement sur les conséquences sociales, politiques, philosophiques et éthiques des évolutions législatives d'hier, d'aujourd'hui et peut-être de demain.

2

QUAND ?

11 octobre 2024, de 9h à 17h30

3

OÙ ?

SAINT-MALO, Palais des congrès du Grand Large

1 Quai Duguay-Trouin, 35400 Saint-Malo

Le programme (en attente de confirmation)

4

9h-9h30 Café d'accueil

9h30-10h **Accueil & introduction**

Cyril Hazif-thomas (directeur EREB), **Grégoire Moutel** (directeur EREN)
Régis Aubry, président de la section technique du Comité Consultatif National d'Éthique
Jean-François Delahaye, Conseil de l'Ordre des Médecins Bretagne
Eric Chenut, président Mutualité Française
Gilles Lurton, maire de Saint-Malo (*en attente de confirmation*)
Anna Seznec, directrice de la Stratégie régionale de santé de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bretagne (*en attente de confirmation*)

MATINÉE : LA BIOÉTHIQUE ENTRE PROGRÈS SCIENTIFIQUE ET DEMANDE SOCIALE

10h-11h Table ronde

LES LOIS DE BIOÉTHIQUE : QUELLES QUESTIONS ? QUELS DOMAINES ? QUELLES ÉVOLUTIONS ?

Modérateur : **Cyril Hazif-Thomas**, psychiatre, gériatre, directeur de l'EREB, coordinateur principal CNERER
Gilles Raoul-Cormeil, professeur droit civil à l'Université Caen Normandie
Grégoire Moutel, professeur, chef du service de médecine légale au CHU de Caen, directeur de l'EREN
Quentin Le Pluart, docteur en droit de l'université de Brest, membre du Lab-LEX (UR 7480) et enseignant-chercheur contractuel à l'université de Tours, IRJI-François Rabelais (UR 7496)

11h-12h30 Table ronde

DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE À LA BIOÉTHIQUE : QUELLE FINALITÉ DU DÉBAT PUBLIC ?

Modératrice : **Mylène Gouriot**, philosophe, coordinatrice de l'EREN, coordinatrice associée CNERER
Guillaume Grandazzi, maître de conférences en sociologie à l'UFR Santé de l'Université Caen Normandie, responsable scientifique et éditorial de l'EREN.
Claire Thoury, présidente chez Le Mouvement associatif, membre du Conseil économique social et environnemental
Jean-François Delahaye, Conseil de l'Ordre des Médecins Bretagne
Eric Chenut, président Mutualité Française

12H30/13h45 Déjeuner

APRÈS-MIDI : QUELLES QUESTIONS POUR DEMAIN ?

14h-15h15 Table ronde

CONSÉQUENCES DES LOIS DE BIOÉTHIQUE SUR LES PRATIQUES D'AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN

Modérateur : **Véronique Lefebvre des Noëttes**, co-directrice du département de recherche Éthique biomédicale du Collège des Bernardins, psychiatre du sujet âgé APHP et gériatre

• Regard sur la PMA, quelles conséquences des nouveaux droits ?

Cyndi Donnart, psychologue auprès de personnes en situation de handicap, et diplômée en éthique et en droit, coordinatrice de l'EREB

Stéphanie Kretowicz, présidente du tribunal judiciaire de Chartres, présidente de la CAPADD

Nathalie Rives, professeur, Université de Rouen, Fédération des CECOS, Académie Nationale de Médecine, Rouen

• Regard sur le don et l'utilisation du corps humain, quelles nouvelles règles et quelle solidarité ?

Grégoire Moutel, PUPH, chef du service de médecine légale au CHU de Caen, directeur de l'EREN

Yvanie Caillé, fondatrice de Renaloo - CCNE - COVARS - CNCPH

Xavier Bioy, professeur des Universités en Droit Public, vice-doyen de la Faculté de droit de Toulouse

15h15-16h30 Table ronde

PLACE DES PERSONNES VULNÉRABLES DANS LES LOIS DE BIOÉTHIQUE

Modérateur : **Laetitia Marcucci**, enseignante-chercheuse en philosophie, UFR Médecine, Université de Rennes, co-rédactrice en chef d'Éthique et santé

Véronique Lefebvre des Noëttes, co-directrice du département de recherche Éthique biomédicale du Collège des Bernardins, psychiatre du sujet âgé APHP et gériatre

Gilles Raoul-Cormeil, professeur droit à l'Université Caen Normandie

Anne Caron-Dégliise, magistrate, avocate générale à la Cour de cassation Instruction, Pénal, membre du Comité consultatif national d'éthique

16h30-16h50 **Conférence de Régis Aubry**, président de la section technique du CCNE : **quelle idée de la bioéthique pour demain ?**

16h50- 17h15 **Conclusion et synthèse à deux voix, Gilles Raoul-Cormeil & Cyril Hazif-Thomas**

LES INTERVENANTS

Les intervenants

Régis Aubry, président de la section technique du Comité Consultatif National d'Éthique. Chef du pôle Autonomie Handicap (regroupant les services de neurologie, gériatrie, MPR, douleur soins palliatifs) au CHRU de Besançon, Chercheur Associé à l'Institut National des Etudes Démographiques, Professeur Associé des Universités. Coordinateur de l'axe de recherche « Éthique et progrès médical » Inserm, Centre Hospitalier Régional Universitaire de Besançon

Xavier Bioy, professeur des Universités en Droit Public, membre et animateur de l'Equipe de Recherche en Droit constitutionnel de l'Université Toulouse 1 (Institut Maurice Hauriou). Il est spécialiste des droits fondamentaux de la personne humaine et travaille principalement dans le domaine des droits de l'être humain sur son corps

Yvanie Caillé, Ingénieure en mathématiques appliquées, a fondé en 2002 l'association de patients Renaloo, consacrée aux maladies rénales, à la dialyse et à la greffe. Membre du Comité Consultatif National d'Éthique représentante d'associations de personnes malades et d'usagers du système de santé, d'associations de personnes handicapées, d'associations familiales et d'associations œuvrant dans le domaine de la protection des droits des personnes Elle a dirigé la fondation Greffe de Vie, la fondation de l'Université Pierre et Marie Curie, puis l'Institut national des données de santé. Elle est membre du Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale covid-19

Anne Caron-Deglise, magistrate, actuellement Avocate générale à la Cour de cassation Instruction, Pénal, membre du Comité consultatif national d'éthique, membre de la CNCDH, de la HAS-Diqasm, du HCFEA, membre du Comité français de droit international privé, chargée d'une mission interministérielle dans le cadre des États généraux des maltraitances (« protection sociale et juridique des personnes les plus vulnérables » 2023)

Eric Chenut, président Mutualité Française. Juriste de formation, attaché d'administration de l'Etat depuis 2002, président de la Fondation d'entreprise pour la santé publique MGEN, membre du Conseil de surveillance de la Fondation de l'Avenir, chevalier de la Légion d'Honneur

Jean-François Delahaye, président du Conseil Régional de l'Ordre des Médecins de Bretagne, spécialiste en Chirurgie plastique reconstructrice et esthétique à Lorient

Cyndi Donnart, coordinatrice de l'EREB. Elle est psychologue auprès de personnes en situation de handicap, et diplômée en éthique et en droit. Elle assure le pilotage de la cellule de soutien éthique bretonne. Elle participe aux actions de sensibilisation, de formation et de valorisation scientifique menées en région dans le domaine de l'éthique. Elle a fait partie du comité de suivi des états généraux de la bioéthique, en Bretagne, en 2018

Mylène Gouriou, coordinatrice de l'EREN et coordonnatrice associée de la Conférence Nationale des Espaces de Réflexion Éthique Régionaux (CNERER). Philosophe et diplômée en éthique, elle est chargée d'enseignement à l'UFR Santé de l'Université de Caen Normandie. Elle participe à des projets de recherche et à des publications ainsi qu'aux actions de formation et de sensibilisation en éthique destinées aux professionnels du territoire.

Guillaume Grandazzi, responsable scientifique et éditorial de l'EREN et membre de son Conseil d'orientation. Maître de conférences en sociologie à l'UFR Santé de l'Université Caen Normandie, il est également sociologue de la santé, co-responsable de l'axe « Santé, corps, société » du Centre de Recherche Risques et Vulnérabilités (CERREV UR 3918), du master Éthique en santé et du DU Éthique des sciences de la vie : soin, santé, société.

Cyril Hazif-Thomas, directeur de l'EREB (Bretagne, Brest) et coordonnateur principal de la Conférence Nationale des Espaces de Réflexion Éthique Régionaux (CNERER). Il est psychiatre du sujet âgé, gériatre, docteur en droit, président du comité éthique du CHRU de Brest. Il a à ce titre animé de nombreux débats en région et promu la démocratie en santé. Il partage son exercice entre la clinique hospitalière du sujet âgé et la pratique et l'enseignement de la réflexion éthique et du droit de la santé. Il est également président de la Société Médicopsychologique et de l'association Breizh IA.

Stéphanie Kretowicz, présidente du tribunal judiciaire de Chartres, présidente de la Commission d'Accès des Personnes nées d'une Assistance Médicale à la Procréation (AMP) aux Données des tiers Donneurs (CAPADD).

Véronique Lefebvre des Noëttes, co-directrice du département de recherche Éthique biomédicale du Collège des Bernardins, docteur en médecine, docteur en philosophie pratique et éthique médicale UPEM, psychiatre du sujet âgé APHP et gériatre. Chercheuse associée LIPHA EA 7373.

Quentin Le Pluart, docteur en droit de l'université de Brest, membre du Lab-LEX (UR 7480) et enseignant-chercheur contractuel à l'université de Tours, IRJI-François Rabelais (UR 7496).

Laetitia Marcucci, enseignante-chercheuse en philosophie, UFR Médecine, Université de Rennes, co-rédactrice en chef de la revue Éthique&Santé.

Grégoire Moutel, médecin hospitalo-universitaire, Professeur en médecine légale et droit de la santé, à l'université Caen Normandie. Il est chef du service de médecine légale (consultation unité médico judiciaire et Institut médico-légal) au CHU de Caen. Spécialiste des questions de prise en charge des victimes de violences et des questions d'éthique en santé, il est également Membre du comité d'éthique de l'Inserm et ancien membre du comité de déontologie de l'INCA. Responsable au sein de l'équipe de recherche Inserm U1086 Anticipe, ses travaux portent sur la décision médicale, l'évaluation des pratiques professionnelles sous l'angle de l'évolution de la relation soignant-soigné, des questions d'éthique clinique, d'intégrité scientifique et d'éthique dans les politiques et organisation de santé publique.

Gilles Raoul-Cormeil, professeur des Universités, en poste à la faculté de droit de Caen, enseigne le droit civil. Ses travaux portent sur la protection juridique des vulnérables et le droit de la biomédecine.

Nathalie Rives, professeur Université de Rouen, Fédération des Centres d'Etude et de Conservation des Oeufs et du Spermé humain (CECOS), Académie Nationale de Médecine, Rouen.

Claire Thoury, présidente chez Le Mouvement associatif, membre du Conseil économique social et environnemental.

- ▶ Université de Caen Normandie
- ▶ Université de Rouen Normandie
- ▶ Université du Havre Normandie
- ▶ Université de Bretagne Occidentale
- ▶ Université de Rennes
- ▶ Centre Hospitalier Universitaire de Caen
- ▶ Centre Hospitalier Universitaire de Rouen
- ▶ Centre Hospitalier Universitaire de Brest
- ▶ ARS Normandie
- ▶ ARS Bretagne
- ▶ Comité Consultatif National d’Ethique
- ▶ Conseil National de l’Ordre des Médecins

- ▶ Ordre des Médecins du Calvados (CDOM14)
- ▶ Ordre des Médecins du Finistère (CDOM29)
- ▶ Laboratoire de recherche en droit UR 7480 Université de Caen Normandie
- ▶ Unité de Recherche Interdisciplinaire pour la Prévention et le Traitement des Cancers (Inserm U 1086) Université de Caen Normandie
- ▶ Centre de recherche risques et vulnérabilités (UR 3918) Université de Caen Normandie
- ▶ Revue «Ethique & Santé», Editions Elsevier
- ▶ Editions EDIMARK
- ▶ MGEN
- ▶ Mutualité Française
- ▶ Mutualité Française Normandie
- ▶ Mutualité Française Bretagne

LES PARTENAIRES

INSTITUTIONNELS



Professionnels de santé, scientifiques et citoyens





11 octobre 2024, de 9h à 17h30

**SAINT-MALO, Palais des congrès du Grand Large
1 Quai Duguay-Trouin, 35400 Saint-Malo**

LA LOGISTIQUE

UN LIEU

Facilement accessible par la route, l'avion ou le train grâce à un accès TGV direct depuis Paris, Le Palais du Grand Large propose une localisation pratique (7mn en bus ou 20mn à pieds de la gare) au cœur de Saint-Malo et en bord de mer.

Situé au second niveau du Grand Large, la salle **Maupertuis** est un amphithéâtre à la lumière du jour, avec vue sur le port de Saint Malo et pouvant accueillir jusqu'à 200 participants. Il sera utilisé toute la journée pour accueillir les intervenants et les participants.

Allié à la **Rotonde Surcouf**, l'amphithéâtre Maupertuis permet d'organiser notre événement sur un seul et même niveau privatisé en proposant pauses café et déjeuner dans un salon de restauration convivial avec vue sur la mer.

► Médias

L'amphithéâtre Maupertuis dispose de tout le matériel de vidéoprojection et sonorisation nécessaire à l'événement. Un technicien assure l'accompagnement et sa mise en œuvre tout au long de la journée.

Une captation vidéo sera également effectuée pour rediffusion par l'EREN, l'EREB et la chaîne Utube de l'Université de Caen.

Ainsi qu'une valorisation sur les sites internet de l'EREN et de l'EREB :

<https://www.espace-ethique-normandie.fr/>

<https://www.espace-ethique-bretagne.com/>

► Signalétique

Pour le confort des participants, sera réalisée une signalétique intérieure directionnelle et des visuels seront programmés sur le réseau d'écrans du Palais.

► Sécurité

Une équipe de sécurité SSIAP ainsi que du personnel de sûreté VIGIPIRATE sont mis à disposition pour vérification des invitations à l'entrée du Palais.

► Convivialité

Un café d'accueil est prévu, ainsi qu'un déjeuner sur place dans la salle de la Rotonde moyennant participation.

LA DIFFUSION

Avant...

La promotion de l'événement sera assurée par l'EREN et l'EREB sur les différents réseaux sociaux ainsi que sur leurs listes d'abonnés.

Nos partenaires diffuseront largement l'information également auprès des citoyens, des professionnels de santé, patients, étudiants et enseignants dans les deux régions.

L'événement sera relayé auprès du public citoyen par une campagne de promotion de proximité et une diffusion auprès des journalistes du territoire.

Nos partenaires *Ethique & Santé* ainsi qu'*Edimark*, informeront leurs abonnés au niveau national.

Le Comité Consultatif National d'Ethique (CCNE), partenaire de l'évènement,

Pendant...

Une captation vidéo sera réalisée à des fins de re-diffusion sur les médias de l'EREN et de l'EREB à destination du grand public mais également à des fins pédagogiques dans le cadre des enseignements universitaires.

Et après...

Les interventions pourront être publiées soit dans des actes du colloque soit dans le cadre du partenariat avec les éditions Elsevier dans la revue *Ethique&Santé*. Les éditions Edimark proposeront des articles liés pour filer l'événement jusqu'à la fin de l'année 2024.

INSCRIPTION

Tous les participants s'incriront sur un site de gestion événementielle qui permettra de recueillir la participation au déjeuner ainsi qu'un envoi des invitations générées avec QRCode afin d'assurer le contrôle des entrées et répondre aux exigences de sécurité.

INSCRIPTION :
**QRCode à
venir**

